

## Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 6 décembre 2023

60-2023

L'an deux mille vingt-trois, et le six décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, MAURY Jean-François, SAEZ José, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,

Procurations : NICOLAS Gérard à BLANQUEFORT Jean, SANCHEZ Séverine à GINIEIS Alain, SANCHEZ Valérie à VERLET Lyria,

Absent : BENEZECH Claude. JOURDAN Jean-Pierre, RASSIER Jean-Marie,

Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

### Objet : Subventions aux associations 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 12 avril 2023 par laquelle il avait procédé à un vote distinct pour les subventions versées aux associations et autres. Il propose d'ajouter la subvention suivante :

AER	Animation15/12/2023	300.00 €
-----	---------------------	----------

Monsieur le Maire propose que le versement de cette subvention soit conditionné par la réalisation de la manifestation concernée.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** la liste des associations et organismes à subventionner ainsi que les montants proposés par monsieur le Maire ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

